



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E15643

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BERNAY 1997 B 5

Siret : 410 510 754 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2615999 B

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 510283620055

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 510283620055

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/11/2022

Raison sociale : MICHEL LEBLANC

550 RUE DE GAILLON
27500 PONT AUDEMER

Téléphone : 02 32 42 58 34

Portable :

Site Internet :

E-mail : cdumont@isotoit.fr

Responsabilité légale :
LEBLANC RAYNALD GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax : 02 32 42 58 36

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	16/01/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	15/11/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	16/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/01/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	07/09/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/09/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/01/2024
o Ventilation mécanique	16/11/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.